

*Nos textes sont transmis. Leur lecture en est différente et politique car elle rend visible la multiplicité de sexes et de genres

Lors de la réforme de 2013, le ministère avait pris la décision d'éjecter les lycées anciennement ZEP de la carte de l'éducation prioritaire • Il fallait bien faire quelques économies de bouts de ficelles pour financer certaines mesures comme la pondération pour les collèges REP+ par exemple • Cette décision va avoir des conséquences désastreuses pour ces établissements • Nos collègEs* et nos élèvEs vont se voir priver des quelques moyens dont ielles ont bénéficié jusque là et dont ielles ont plus que jamais besoin • C'est pourquoi, depuis la rentrée, les personnelEs des lycées de l'éducation prioritaire ont multiplié les grèves et les actions • Ces dernierEs ont pris la décision de ne pas faire la rentrée si leurs revendications n'étaient pas satisfaites • A SUD éducation 13, nous pensons que c'est toute l'éducation prioritaire qui doit se battre à leurs côtés •

Une mobilisation massive dans les lycées

Depuis la rentrée, les journées de mobilisation dans les lycées se sont multipliées. Les journées de grève du 10 octobre, du 17 novembre et du 29 novembre ont connu des taux de grévistEs massifs avec plusieurs lycées totalement fermés dans notre académie, comme au niveau national. Le mouvement qui est soutenu par une intersyndicale large ne cesse de se développer puisque c'est à ce jour 87 lycées dans 14 académies qui ont signé l'appel du collectif « Touche pas à ma ZEP ». Loin de vouloir s'arrêter en si bon chemin, les collègEs ont pris la décision de lancer un ultimatum au ministère de l'éducation nationale. Si le 3 janvier, le ministère ne répond pas aux revendications portés par nos camaradEs, la rentrée n'aura pas lieu dans bon nombre d'établissements.

COLLEGES ET ECOLES REP



Des reculs ministériels mais aucune garantie

La mobilisation est si forte que le ministère a été contraint de reculer sur certains points. C'est notamment le cas avec la prolongation de deux ans du moratoire pour les personnelEs concernant l'obtention des primes et les bonifications pour les mutations, ainsi que le « maintien de tous les moyens supplémentaires dont bénéficient les lycées de l'éducation prioritaire » et l'obtention de 450 postes « pour les lycées les plus défavorisés ». Si ces avancées sont notables et à mettre sur le compte de la mobilisation des collègEs, il ne s'agit en rien de garanties.

La création de nouveaux postes a été possible par le maintien d'un contingent permettant de faire face à une augmentation démographique, légèrement en deçà des prévisions. De plus cette annonce ne concerne que la seule rentrée 2017. Les années suivantes reposent donc sur des incertitudes majeurs d'autant que la référence subjective aux « lycées les plus défavorisés » ne renvoie à aucune catégorie juridique de l'éducation nationale.

En effet si la ministre promet le maintien de moyens, aucun décret, aucun texte de loi n'existe actuellement (pas même pour les écoles et les collèges classés REP ou REP+) pour déterminer des moyens contraints et pérennes pour les établissements dits prioritaires.

C'est la raison pour laquelle nos collèguEs veulent poursuivre leur combat pour obtenir la création d'un label REP opposable, protégeant les établissements d'une éventuelle sortie de ce dispositif. Ielles le font pour elleux mais aussi pour tous les personnelEs travaillant dans le reste de l'éducation prioritaire.

« Nous considérons que l'accès à l'élite ne doit plus être la chasse gardée des milieux privilégiés »

Najat Vallaud-Belckacem
Le Monde, 18 janvier 2016

Un chantage aux moyens

Le ministère refuse toujours de céder sur ce point car le gouvernement opère un véritable chantage électorale. La ministre a, elle même reconnu que cette revendication était légitime mais qu'il faudrait attendre la prochaine mandature pour voir les lycées intégrés définitivement à l'éducation prioritaire. Cette prise en otage des moyens est inacceptable d'autant que les perspectives pour 2017 n'engagent en rien à l'optimisme. C'est donc dès à présent qu'il faut protéger ces établissements en leur accordant le statut qu'ils demandent.

C'est toute l'éducation prioritaire qui doit soutenir les lycées ZEP.

Pour SUD éducation 13, ce combat n'est pas seulement celui des personnelEs des lycées. Il concerne chacun des collèguEs travaillant dans l'éducation prioritaire, que nous soyons en école ou en collège. En effet comment justifier que nos élèvEs ayant fait la totalité de leur scolarité dans des établissements de type REP se voient soudainement privéEs des quelques moyens qui leur étaient attribués. Leurs difficultés scolaires et sociales auraient-elles subitement disparu lors de leur passage en lycée ? Pour chacun d'entre nous se pose donc la question de notre action dans un tel combat. Peut-on laisser nos camaradEs mener cette lutte seulEs ? Laisserons nous les conditions d'étude et de travail exploser dans ces établissements, alors même que nous nous battons tous les jours pour amener chacunE de nos élèvEs le plus haut possible ? Ne rien faire, ce serait finalement entériner une sélection sociale toujours plus forte pour les élèvEs de nos quartiers alors même que le rapport CNESCO pointe du doigt notre système scolaire comme l'un des plus inégalitaires d'Europe. Les façons d'agir sont multiples : elle peuvent aller de la simple motion en CA ou en conseil d'école à la participation active aux journées de grèves qui se profilent à la rentrée.

Allons grossir les rangs de nos collègues car leur combat est le notre ! Ne laissons pas passer l'occasion de faire preuve d'une solidarité inter-catégorielle et inter-degré de plus en plus rare ! Le 3 janvier les lycées ZEP ne feront pas la rentrée... et nous que ferons nous ?

Nous nous battons pour une autre école une autre société !

Rejoignez nous

